

Pays de Serres. Une réunion publique est organisée ce soir à la salle des fêtes par une association d'opposants. Les gravières Rup en tiendront une le 2 octobre.

Un projet de carrière fait frémir Bouloc

Le projet de carrière de pierre calcaire menée par les gravières Rup sur le plateau de Bouloc fait frémir le petit village. En découvrant, il y a quelques semaines, les sondages réalisés dans des champs de la commune, notamment près de la voie romaine, des habitants ont décidé de se mobiliser. Ils ont créé Bouloc Environnement, une association qui compterait, selon eux, 500 membres. Ils ont diffusé des tracts, posé des panneaux. Ce soir à 20 h 30, à la salle des fêtes du village, ils organisent une soirée d'information. Au programme: photos, documents... « Nous voulons que les gens sachent quelles nuisances causent les carrières », expliquent Daniel Bonnemaïson, le secrétaire de l'association. Selon les membres de Bouloc environnement, cette activité, qui s'étendra sur de nombreuses parcelles, ne générera qu'un gain « symbolique qui sera versé à la communauté de communes ». Mais, les membres de l'association se défendent de vouloir stigmatiser les « propriétaires démarchés pour vendre leur terre ». « Nous voulons être une force de progrès et proposer des solutions qui permettront à la commune de gagner plus d'argent », assure Daniel Bonnemaïson.

De quoi attiser la curiosité du maire du village, Roland Gervais, qui se rendra à la réunion de Bouloc Environnement.

« Je suis à l'écoute des gens qui



Une association a été créée afin d'empêcher la création d'une carrière sur le plateau de Bouloc. Photo DDM, G. G.

veulent des informations, je leur en donnerais quand j'en aurai », assure-t-il. Le maire poursuit: « Ce n'est pas le maire qui donne ce genre d'autorisation et de toute façon, ils n'ont pas besoin de mon avis pour acheter des terres ». Contactés hier, les responsables des gravières Rup ne cachent pas vouloir créer une carrière sur le plateau de Bouloc. Mais, ils regrettent déjà la polémique qui enfle. Comme leurs

opposants, ils organisent une réunion d'information qui se déroulera le 2 octobre prochain à Bouloc. L'occasion d'apprendre que le plateau correspond au schéma départemental des carrières, chapeauté par les services de la préfecture. « Ce site nous permettra de faire un nouveau matériau, mais également de faire une économie de granulats alluvionnaire », explique un des patrons de la société.

Une société qui, il tient à le rappeler, a signé la charte des granulats de Midi-Pyrénées. « C'est un code de déontologie que nous respectons scrupuleusement », poursuit-il. Ils doivent tenir compte de l'environnement, des règlements...

Des arguments que pourront peut-être entendre les anti-carrières qui se rendront à sa réunion.

F. V.